



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

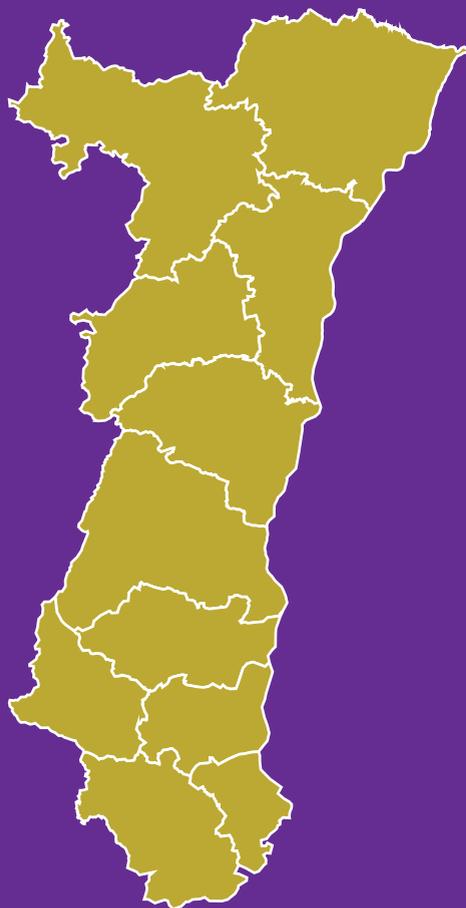
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Effectifs
Effectifs, éducation prioritaire,
langues,
apprentissage, langues,
évaluations

Chiffres clés

2023-2024

Tous les chiffres
de la maternelle au post-bac



ENSEIGNANTS
CHERCHEURS
PERSONNELS DE DIRECTION
CHEFS DE SERVICE
ADMINISTRATIFS
AGENTS DE SERVICE
PERSONNELS TECHNIQUES
OUVRIERS

...



DÉCOUVREZ LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION

.....
UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel
Enseignant

Crédit Mutuel Enseignant du Bas-Rhin
Cme67@creditmutuel.fr – 03.90.41.65.15

Crédit Mutuel Enseignant 68 Colmar
Cme68colmar@creditmutuel.fr – 03.89.20.45.60

Crédit Mutuel Enseignant 68 Mulhouse
Cme68mulhouse@creditmutuel.fr – 03.89.36.64.40

Sommaire

4	L'ACADÉMIE DE STRASBOURG	19	LE BACCALAUREAT
6	Les chiffres clés : population scolaire, personnels et budget		Résultats au baccalauréat par séries
7	Les établissements publics et privés sous contrat en 2022-2023	20	L'APPRENTISSAGE
8	LE PREMIER DEGRÉ		Les effectifs par spécialité et par niveau
9	Les effectifs et leur évolution		L'évolution des effectifs par niveau
10	LE SECOND DEGRÉ	22	LE POST-BAC
	Le collège		Les effectifs et leur évolution
	Les effectifs et leur évolution	23	La carte des sections post-bac
11	La carte des collèges	24	LES FILLES ET LES GARÇONS
12	L'éducation prioritaire	25	LES INÉGALITÉS SOCIALES
13	Les réseaux d'éducation prioritaire	26	L'ÉCOLE INCLUSIVE
14	Le lycée, enseignement général et technologique	28	LE PLURILINGUISME, UNE AMBITION ACADÉMIQUE
	Les effectifs et leur évolution		La filière bilingue, effectifs et évolution
15	La carte des lycées proposant un enseignement GT	29	La carte des langues enseignées
16	Le lycée, enseignement professionnel	30	LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE
	Les effectifs et leur évolution	32	LES ÉVALUATIONS
17	Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé		Premier degré
17	Campus des métiers et des qualifications	33	Second degré
	La carte des lycées offrant une formation professionnelle	34	POUR EN SAVOIR PLUS

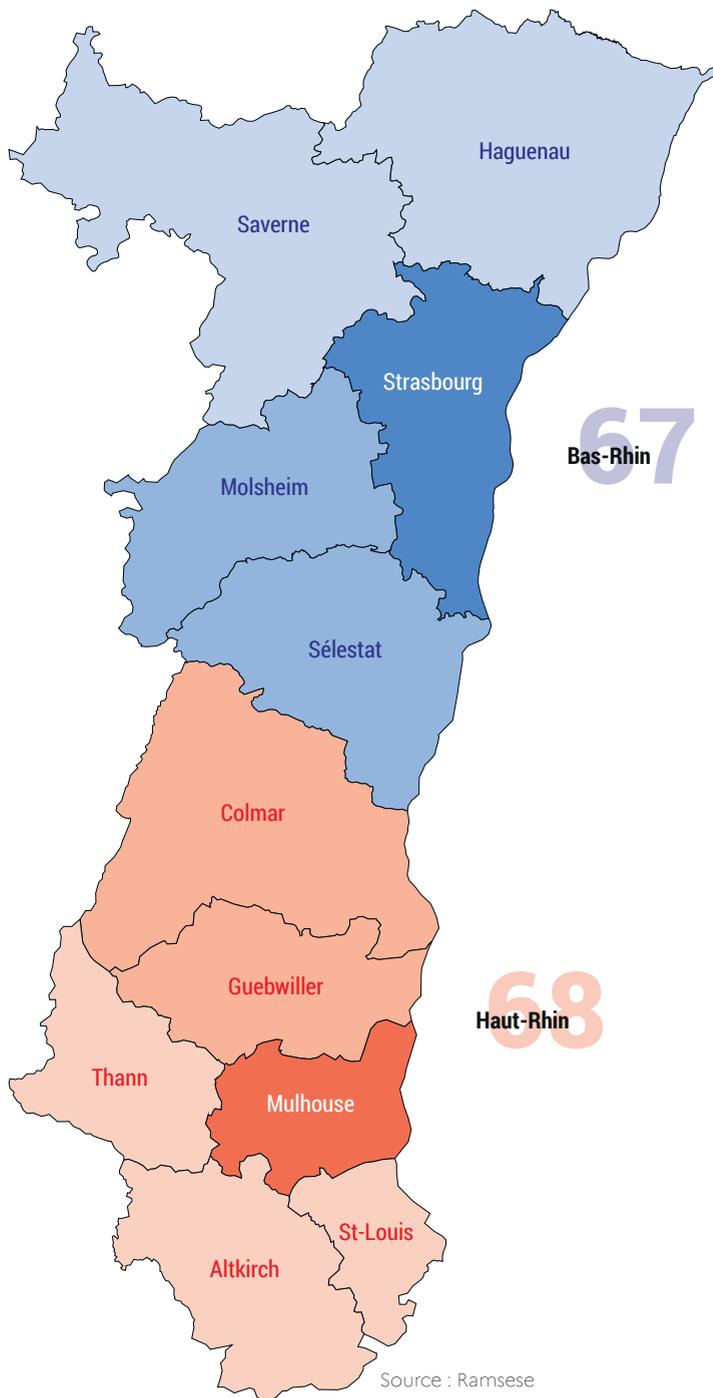
L'académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg correspond au territoire de la collectivité européenne d'Alsace qui se situe dans la région Grand Est. Elle couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68), et est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de près de 8 300 km², la collectivité européenne d'Alsace est un territoire très dense et très urbain (plus de 230 habitants au km²). Il ne couvre que 1,5% du territoire métropolitain mais représente 2,9% de la population du pays.

En matière de recherche, de développement et d'innovation, cruciaux pour la compétitivité des activités et des emplois, le territoire développe des domaines d'excellence spécifiques, avec une notoriété mondiale notamment en chimie et biologie. À la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, la collectivité européenne d'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan.

- Bassin Nord Alsace
- Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
- Bassin Strasbourg
- Bassin Sud Alsace
- Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
- Bassin Mulhouse
- limite district



La région Grand Est

Née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion entre l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, la région Grand Est se situe stratégiquement au cœur de l'Europe. Elle compte un peu plus de 5,5 millions d'habitants répartis sur un territoire de plus de 57 000 km². Le taux de chômage de la région est semblable à celui observé en France métropolitaine, mais de fortes

disparités existent selon les départements. Elle est la seule région de France à disposer d'une frontière commune avec quatre pays. De par ce positionnement, elle compte plus de 160 000 travailleurs frontaliers. Avec près de 30% d'habitants de moins de 25 ans, la région dispose d'une offre de formation générale et professionnelle diversifiée.

Principaux indicateurs économiques

	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2023 (en milliers)	Poids dans la région Grand Est (%)	Superficie (km ²)	Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2023 (hab/km ²)	Taux de chômage localisé au 4 ^e trim. 2022 (%)	Taux de pauvreté 2020 (%)
Bas-Rhin	1 168	21,0	4 755	246	6,1	13,2
Haut-Rhin	769	13,8	3 525	218	6,8	13,2
Alsace	1 938	34,8	8 280	234	nd	nd
Lorraine	2 315	41,6	23 547	98	nd	nd
Ch.-Ardenne	1 310	23,6	25 613	51	nd	nd
Grand Est	5 562	100,0	57 441	97	7,0	14,5
France métr.	65 835		543 941	121	7,0	14,4

nd : non disponible

La région académique Grand Est

18 régions académiques ont été créées pour assurer la cohérence des politiques éducatives au niveau régional.

La région académique Grand Est, dont le recteur coordonnateur est le recteur de Nancy-Metz, également chancelier des universités, regroupe les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg. Les recteurs d'académie pilotent au sein de leur académie respective la mise en œuvre de leurs politiques, notamment sur le plan pédagogique, de pilotage des écoles et établissements et de gestion des ressources humaines. Le recteur de région académique est assisté d'une rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et la recherche (Esr). La mise en place de la région académique se traduit par la création de services régionaux et de services interacadémiques, en application de la feuille de route commune.

Recteur de la région académique Grand Est, chancelier des universités, et recteur de Nancy-Metz

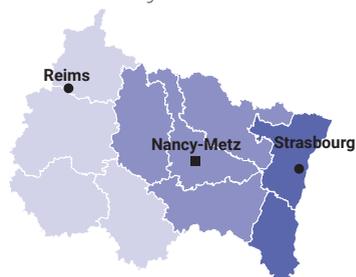
Richard Laganier

Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et la recherche (Esr)

Véronique Perdereau

Recteur de l'académie de Reims

Olivier Brandouy



- Recteur de région académique et recteur d'académie, chancelier des universités
- Recteur d'académie

Les chiffres clés

La population scolaire

Évolution des effectifs du public et du privé sous contrat

(prévision)

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1 ^{er} degré	179 429	179 975	180 284	179 955	179 642	178 415	176 033	173 152	171 667	169 738
2 ^d degré	148 768	149 009	149 334	150 638	150 571	151 046	151 696	151 616	151 829	151 420
Post-bac	8 327	8 372	8 418	8 459	8 532	8 471	8 460	8 273	7 621	7 446
Apprentis	13 882	14 038	14 338	14 740	15 203	16 119	18 934	22 993	25 845*	nd**

Sources et champs :

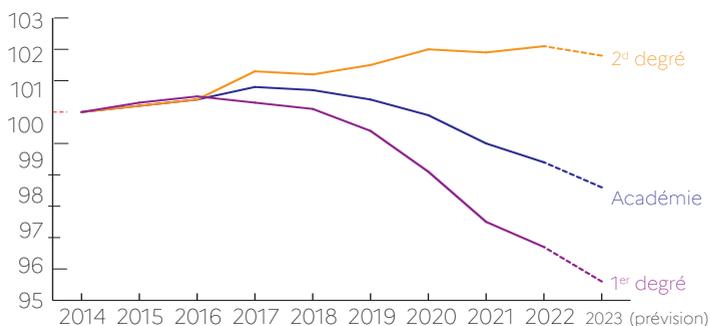
1^{er} et 2^d degrés : constats de rentrée (public et privé sous contrat)
 Les effectifs du 2^d degré incluent les élèves en Dima jusqu'à la rentrée 2018
 Les prévisions du 2^d degré sont établies en reportant pour l'Erea les effectifs de la rentrée 2022

*données provisoires

** données non disponibles

Apprentis : centres de formation d'apprentis publics et privés sous tutelle du Menj - niveaux 3 à 7
 Post-Bac : CPGE, BTS et assimilés, DSAA et DNMADE et DECESF (public et privé sous contrat)

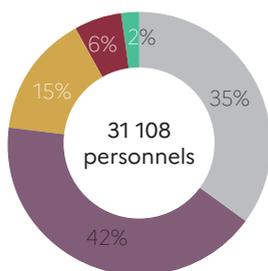
Évolution des effectifs (base 100 en 2014)



Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2015 = année scolaire 2015-2016

Source : constats de rentrée - Les effectifs "Académie" incluent le post-bac

Les personnels au 30 novembre 2022

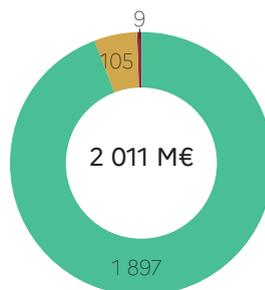


10 819 enseignants 1^{er} degré
 13 137 enseignants 2^d degré
 2 003 personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
 4 662 personnels de vie scolaire
 487 personnels de direction et d'inspection

Champ : secteurs public et privé sous contrat hors personnel jeunesse et sport

Sources : Menj, systèmes d'information EPP, Agora, Agape - données issues de l'application BSA

Le budget 2022 de l'académie (en millions d'€)



Dépenses de personnel
 Dépenses d'intervention
 Dépenses de fonctionnement courant et d'investissement

Source : Chorus

Les établissements publics et privés sous contrat en 2022-2023

1 307 écoles

public : 1 270
privé : 37

170 collèges

public : 146
privé : 24

1 CFA académique

composé de
35 sites de formation
dont 21 UFA

1 CFA universitaire

1 Érea

Établissement régional
d'enseignement adapté

46 lycées généraux et technologiques

public : 25
privé : 21

28 lycées polyvalents

public : 28
privé : 0

22 lycées professionnels

public : 15
privé : 7

1 école européenne

de la maternelle
au lycée

1 lycée franco-allemand

Les écoles par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	236	183	3	0	419	3	422
Élémentaires	247	141	8	7	388	15	403
Primaires*	265	198	12	7	463	19	482
Total	748	522	23	14	1 270	37	1 307

Source : Menj - Constat de rentrée, hors école européenne

*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	89	57	12	12	146	24	170
Lycées généraux et technologiques	15	10	12	9	25	21	46
Lycées polyvalents	16	12	0	0	28	0	28
Lycées professionnels	9	6	3	4	15	7	22
Total	129	85	27	25	214	52	266

Source : Ramsese, hors Erea, ERS, école européenne et lycée franco-allemand

Le premier degré

■ 171 667 élèves en 2022-2023

	Préélémentaire		Élémentaire		Spécial*		Total		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	35 168	1 174	60 567	3 923	1 213	27	96 948	5 124	102 072
Haut-Rhin	23 814	771	40 413	3 676	882	39	65 109	4 486	69 595
Académie	58 982	1 945	100 980	7 599	2 095	66	162 057	9 610	171 667

Source : Menj - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

*Élèves présentant un handicap scolarisés en UliS école

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

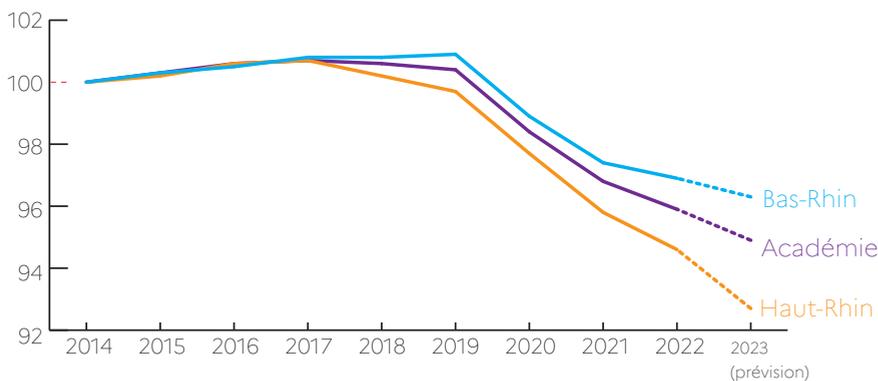
Avec 1 485 élèves de moins à la rentrée 2022 (- 0,9 %), les effectifs du 1er degré reculent pour la sixième année consécutive. L'enseignement préélémentaire perd 670 élèves (- 1,1 %) et l'élémentaire 920

(- 0,8 %). La baisse des effectifs devrait se poursuivre à la rentrée 2023. Le nombre d'enfants accueillis en unité d'inclusion scolaire progresse de 5,1 % en un an (+ 105 élèves).

(prévision)

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Public										
Bas-Rhin	100 756	100 936	101 241	101 192	101 237	100 348	99 022	97 543	96 948	96 421
Haut-Rhin	68 992	69 265	69 283	68 915	68 544	68 217	67 252	65 962	65 109	63 782
Total	169 748	170 201	170 524	170 107	169 781	168 565	166 274	163 505	162 057	160 203
Privé										
Bas-Rhin	4 920	4 991	4 973	5 038	5 042	5 107	5 146	5 088	5 124	5 084
Haut-Rhin	4 761	4 783	4 787	4 810	4 819	4 743	4 613	4 559	4 486	4 451
Total	9 681	9 774	9 760	9 848	9 861	9 850	9 759	9 647	9 610	9 535
Total acad.	179 429	179 975	180 284	179 955	179 642	178 415	176 033	173 152	171 667	169 738

Évolution des effectifs (base 100 en 2014)

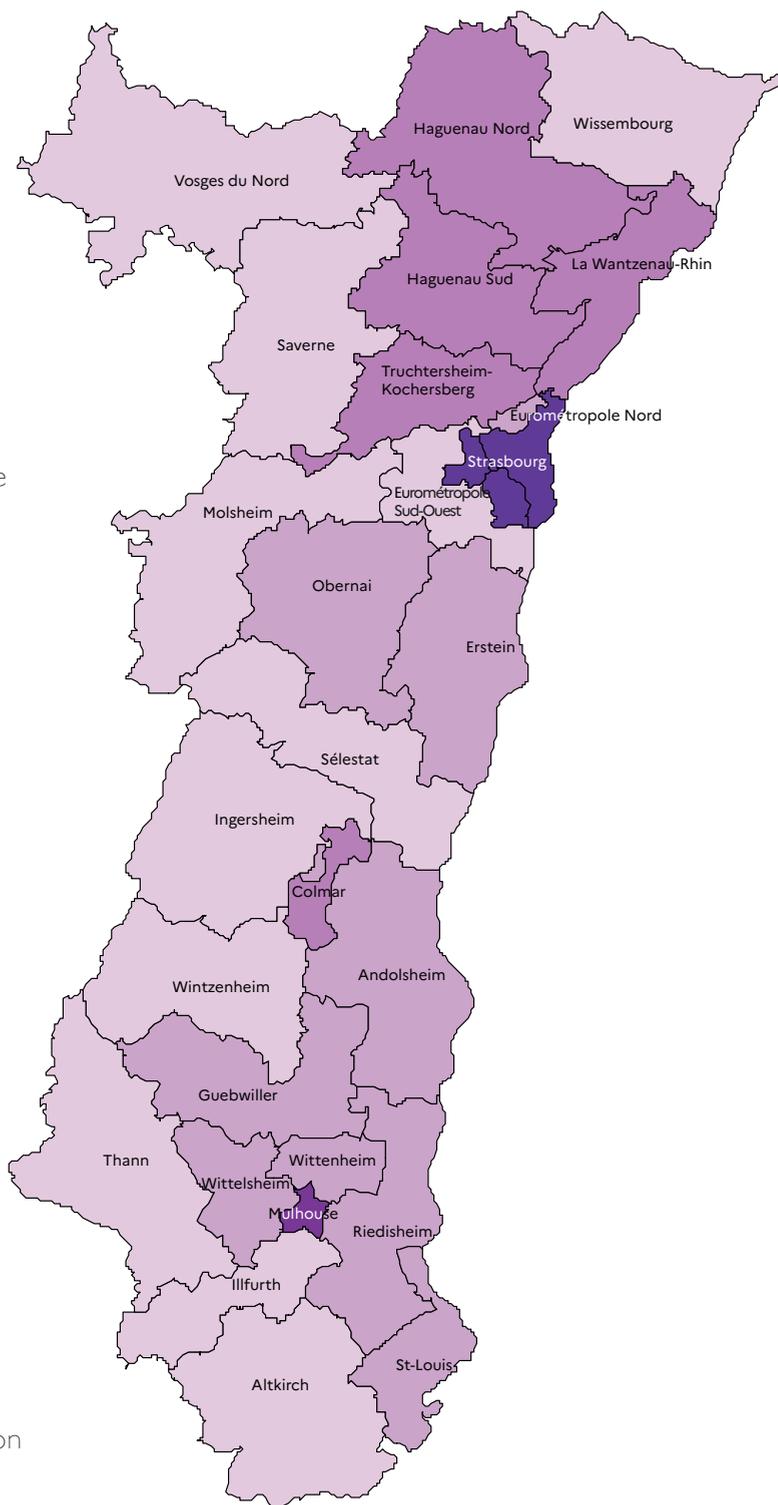
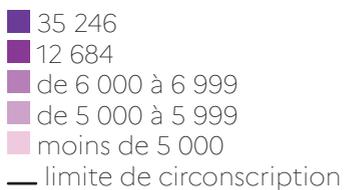


5,6%
part du privé
sous contrat

Les circonscriptions du premier degré en 2022-2023

Le territoire de l'académie
est subdivisé
en 36 circonscriptions.
Strasbourg en compte 8,
Colmar 1 et Mulhouse 3.

Nombre d'élèves par circonscription



Source : Menj - Constat de rentrée

Le collège

■ 91 152 élèves en 2022-2023

	2022-2023			Prévisions 2023-2024		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	47 411	6 712	54 123	47 070	6 714	53 784
Haut-Rhin	29 886	7 143	37 029	29 765	7 137	36 902
Académie	77 297	13 855	91 152	76 835	13 851	90 686

Source : Menj-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle y compris Segpa hors prépa métiers, sans Erea

Parmi ces 91 152 collégiens, 3 026 élèves sont scolarisés dans les Segpa, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

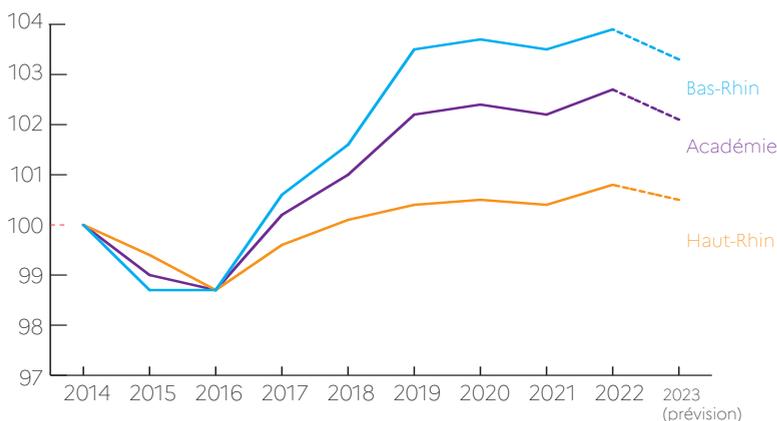
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

À la rentrée 2022, le nombre de collégiens progresse de 0,4 % dans les deux départements. Pour la rentrée 2023, les effectifs

prévus sont en légère baisse dans l'académie (-0,6 %).

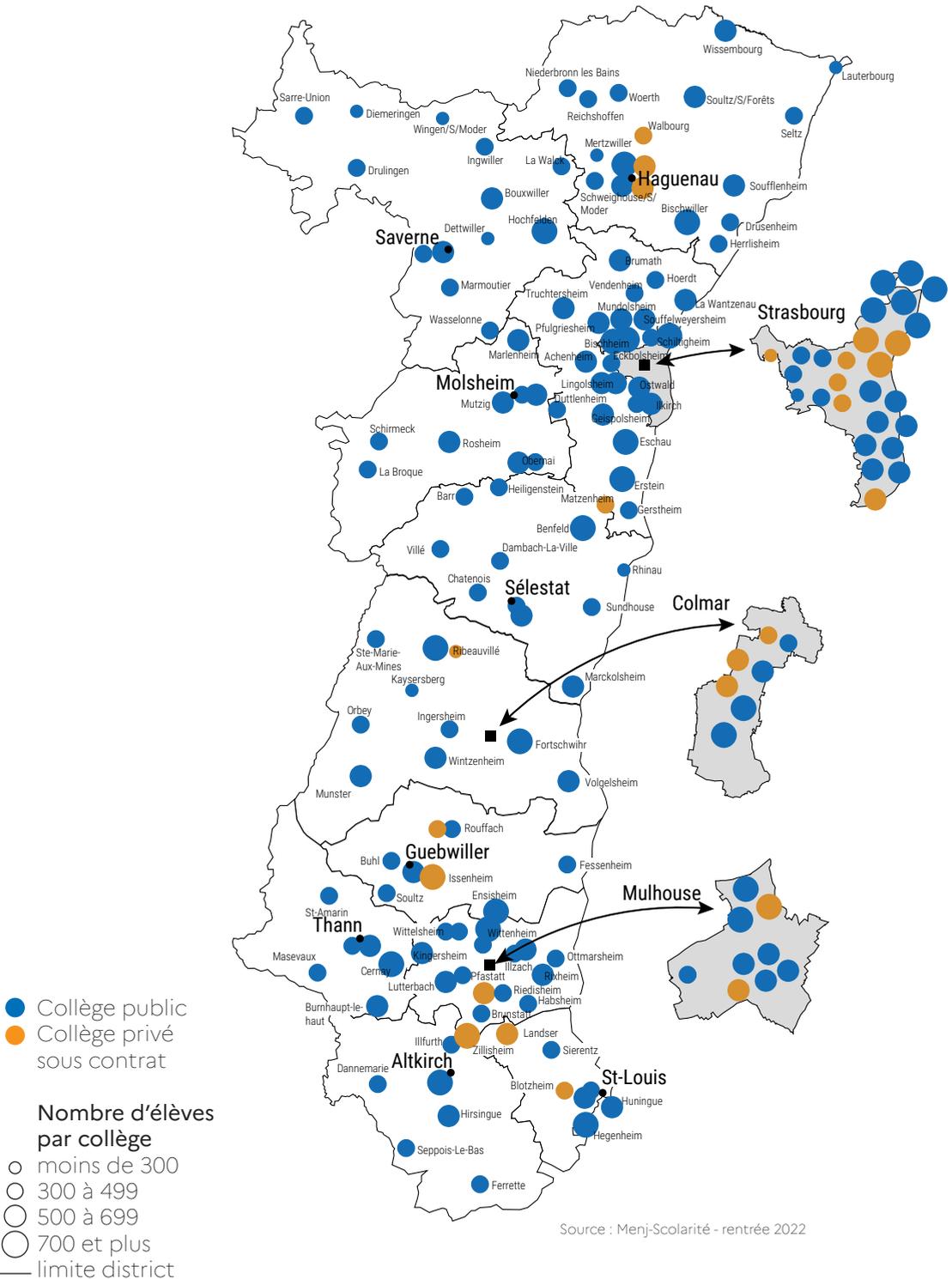
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (prévision)
Bas-Rhin	52 068	51 392	51 416	52 372	52 893	53 880	54 011	53 881	54 123	53 784
Haut-Rhin	36 726	36 519	36 249	36 580	36 781	36 868	36 923	36 873	37 029	36 902
Académie	88 794	87 911	87 665	88 952	89 674	90 748	90 934	90 754	91 152	90 686

Évolution des effectifs (base 100 en 2014)



15,2%
part du privé
sous contrat

L'implantation des collèges dans l'académie en 2022-2023



L'éducation prioritaire

À la rentrée 2022, **21 réseaux** composent la carte de l'éducation prioritaire : **12 réseaux REP+ (12 collèges et 85 écoles)** et **9 réseaux REP (9 collèges et 37 écoles)**. Au total, plus de **39 600 élèves** bénéficient des différents dispositifs de l'éducation prioritaire.

■ Réseaux d'éducation prioritaire dans l'académie

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie	
	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2022-2023	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2022-2023	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2022-2023
REP	7	13 062	2	2 233	9	15 295
REP+	5	9 142	7	15 179	12	24 321
Éducation prioritaire	12	22 204	9	17 412	21	39 616

La politique d'éducation prioritaire privilégie l'action pédagogique, favorise le travail collectif des équipes, l'accompagnement et la formation des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques et éducatives cohérentes, bienveillantes et exigeantes adaptées aux besoins des élèves et inscrites dans la durée.

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 est la mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire, inscrite dans l'objectif global 100% de réussite au CP.

Depuis la rentrée 2019, dans l'académie, l'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire sont dédoublées.

Les cités éducatives

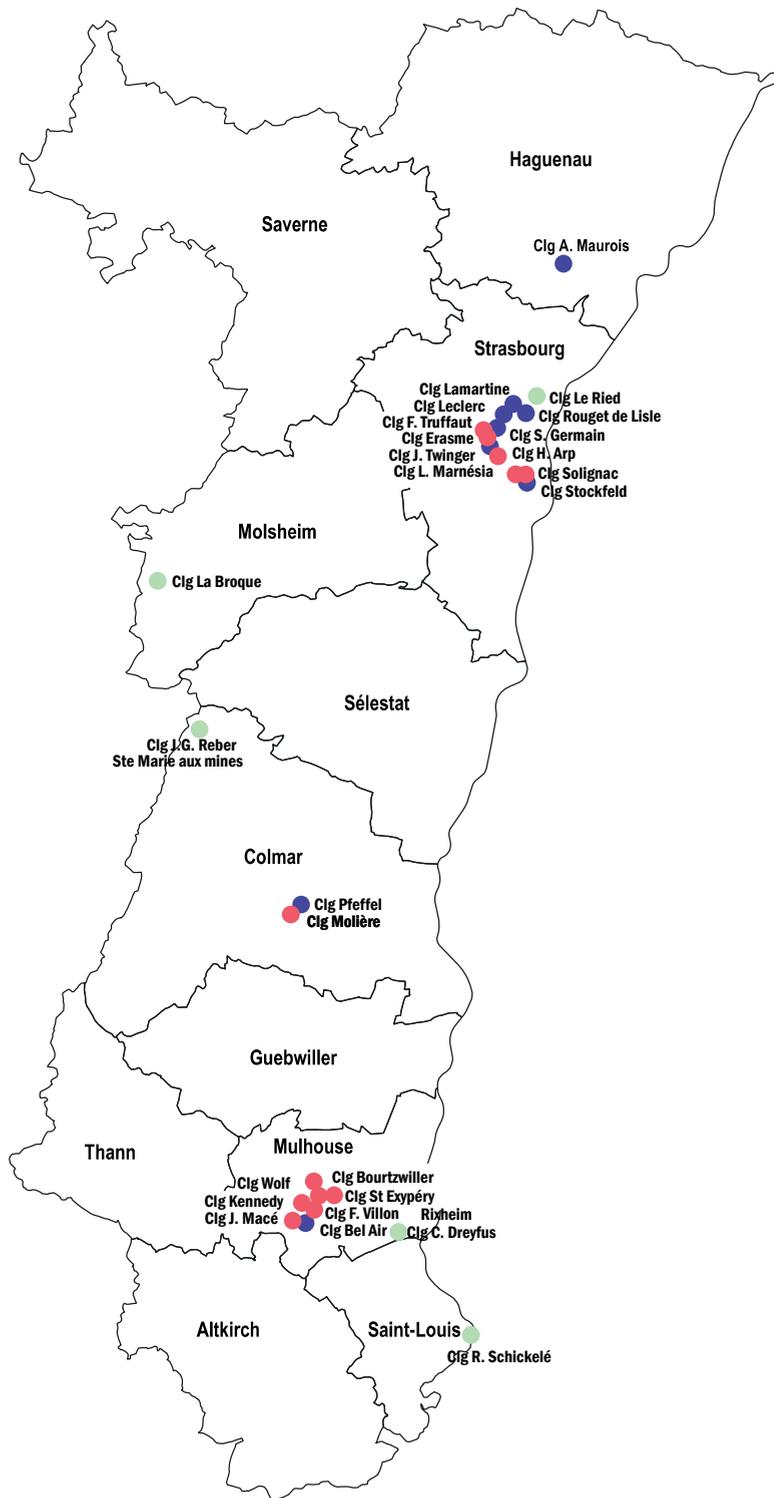
En 2020, l'État renforce son accompagnement dans les quartiers prioritaires de la ville par la mise en place des cités éducatives. L'objectif est de mobiliser et de structurer tous les acteurs de la communauté éducative autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes dans tous les espaces de vie, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle. Dans l'académie, on compte cinq cités éducatives. La cité éducative de Strasbourg Meinau-Neuhof-Elsau qui est composée de 4 collèges (3 REP+ et 1 REP), 28 écoles (23 REP+ et 5 REP) et 4 lycées. La cité éducative de Strasbourg-Hautepierre qui compte 2 collèges (REP+), 12 écoles (REP+)

et 1 lycée. La cité éducative de Mulhouse Coteaux qui est composée de 2 collèges (1 REP+ et 1 REP), 6 écoles REP et 1 lycée. La cité éducative Colmar Europe-Florimont-Bel-Air avec 2 collèges (1 REP+ et 1 REP), 14 écoles (8 REP+, 6 REP) et 3 lycées, ainsi que la nouvelle cité éducative de Bourzwiller qui sera mise en place pour la rentrée 2023.

Les contrats locaux d'accompagnement (CLA)

En 2021, le Ministère de l'Éducation nationale met en place des contrats locaux d'accompagnement (CLA), expérimentés dans un premier temps dans trois académies puis généralisés pour la rentrée 2022 notamment à l'académie de Strasbourg. Les CLA ont été créés dans la continuité de la politique de l'éducation prioritaire afin d'introduire une plus grande progressivité dans l'allocation des moyens et de permettre une meilleure prise en compte du contexte local ainsi que des difficultés économiques et sociales des territoires hors REP. Ce sont des dispositifs mis en place pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves vivant dans des zones défavorisées ou en difficulté scolaire. Ces contrats, d'une durée de 3 ans, sont élaborés entre les établissements scolaires, les autorités académiques, les collectivités territoriales et les associations locales. Ils sont évalués régulièrement afin d'adapter les actions proposées en fonction des résultats obtenus.

Les réseaux d'éducation prioritaire en Alsace à la rentrée 2022



Source : Menj-Scolarité-Rentrée 2022

Le lycée, enseignement général et technologique

■ 43 343 élèves en 2022-2023

	2022-2023			Prévisions 2023-2024		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	22 274	3 967	26 241	22 409	4 067	26 476
Haut-Rhin	14 317	2 785	17 102	14 217	2 752	16 969
Académie	36 591	6 752	43 343	36 626	6 819	43 445

Source : Menj - Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

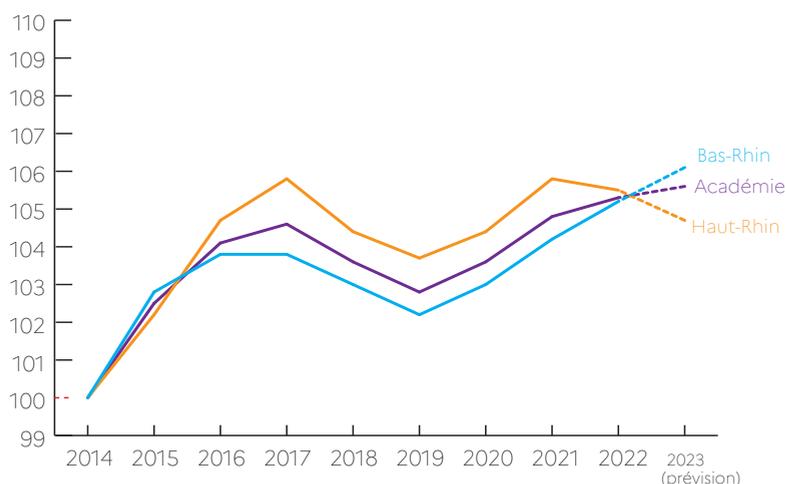
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Les effectifs dans l'enseignement général et technologique en lycée progressent de 0,5 % en un an (+204 élèves). Les évolutions sont cependant différentes selon le département, le Bas-Rhin gagne 248 élèves alors

que le Haut-Rhin en perd 44. À la rentrée 2023, les effectifs devraient continuer à progresser très légèrement tout en conservant cette divergence départementale.

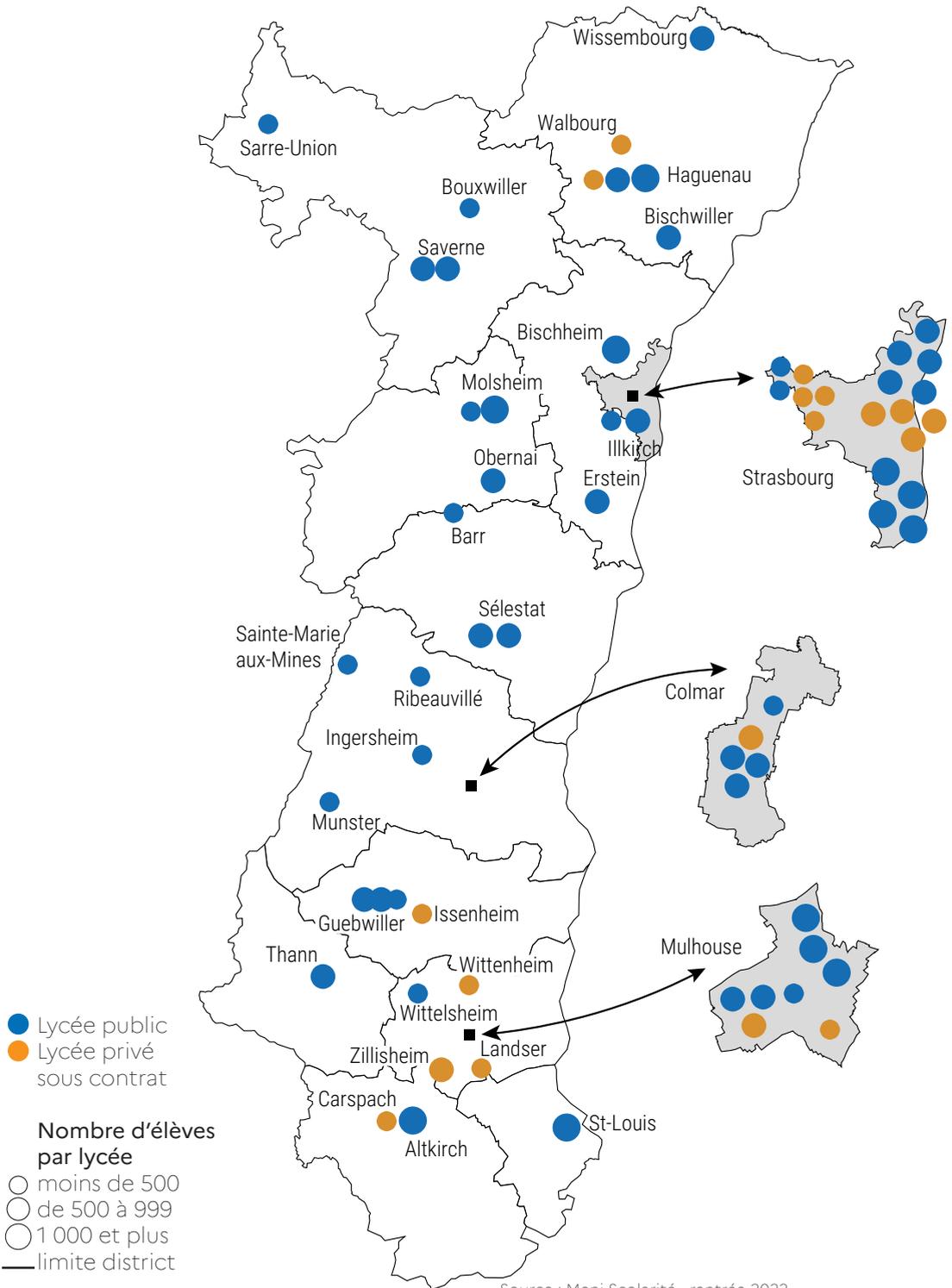
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (prévision)
Bas-Rhin	24 944	25 631	25 883	25 904	25 698	25 483	25 693	25 993	26 241	26 476
Haut-Rhin	16 209	16 561	16 977	17 147	16 918	16 813	16 922	17 146	17 102	16 969
Académie	41 153	42 192	42 860	43 051	42 616	42 296	42 615	43 139	43 343	43 445

Évolution des effectifs (base 100 en 2014)



15,6%
part du privé
sous contrat

L'implantation des lycées proposant un enseignement général et technologique en 2022-2023



Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 17 158 élèves en 2022-2023

	2022-2023			Prévisions 2023-2024		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	8 828	670	9 498	8 775	661	9 436
Haut-Rhin	6 576	1 084	7 660	6 607	1 070	7 677
Académie	15 404	1 754	17 158	15 382	1 731	17 113

Source : Menj-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle et du 2^d cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea (176 élèves à la rentrée 2022)

Parmi ces 17 158 lycéens, 1 066 élèves sont scolarisés dans les classes de 3^e prépa-métiers implantées dans les lycées professionnels.

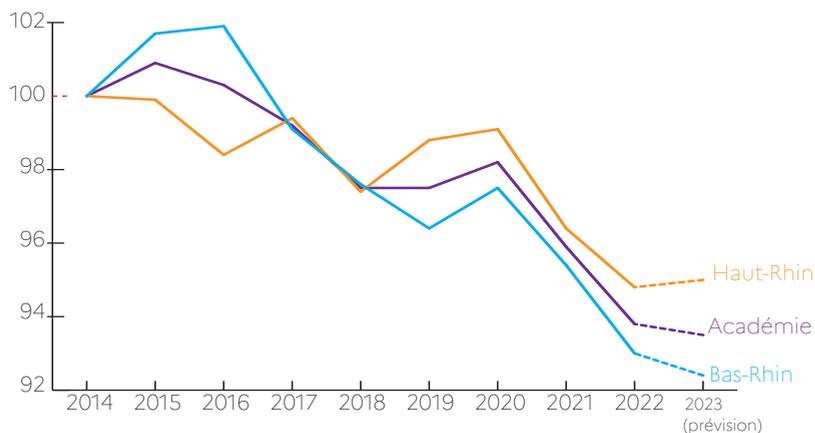
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Pour la deuxième année consécutive, l'enseignement professionnel affiche une baisse marquée des effectifs (-383 élèves soit -2,2 %). Le département du Bas-Rhin perd 249 élèves

(-2,6 %) et le Haut-Rhin 134 (-1,7 %). À la rentrée 2023, les effectifs devraient continuer à diminuer mais moins fortement (-0,3 %).

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (prévision)
Bas-Rhin	10 214	10 387	10 404	10 121	9 972	9 849	9 955	9 747	9 498	9 436
Haut-Rhin	8 081	8 076	7 950	8 030	7 874	7 982	8 012	7 794	7 660	7 677
Académie	18 295	18 463	18 354	18 151	17 846	17 831	17 967	17 541	17 158	17 113

Évolution des effectifs (base 100 en 2014)



10,2%
part du privé
sous contrat

■ Effectifs d'élèves de l'enseignement professionnel en 2022-2023 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture	35	7		42
Alimentation et agroalim, transformation	441	376	22	839
Coiffure esthétique	227	119		346
Commerce, vente	3 431	614		4 045
Electricité, électronique	1151	331		1 482
Energie, chimie, métallurgie	189	34	5	228
Finances, comptabilité	1 593			1 593
Génie civil, construction, bois	514	392		906
Hôtellerie, restauration, tourisme	315	273	23	611
Matériaux souples	214	134		348
Mécanique et structures métalliques	1 405	297	4	1 706
Secrétariat, communication et information	208		14	222
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	250	23		273
Services aux personnes (santé, social)	1 805	15	27	1 847
Technologies industrielles	1 088	57		1 145
Transport, manutention, magasinage	319	110		429
Total par niveaux	13 185	2 782	95	16 062

Source : Menj-Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea. NB : À ces 16 062 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 1 066 élèves de 3^e prépa-métiers et 30 élèves d'autres formations de niveau IV et V pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 18).

*Mention complémentaire

Les campus des métiers et des qualifications

Les campus des métiers et des qualifications sont des pôles d'excellence portés par la région académique Grand Est et la région Grand Est. Ils visent à constituer un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue, centrées sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional. Ils permettent de promouvoir les métiers d'aujourd'hui et de demain et plus généralement de contribuer à la croissance du secteur d'activité dont il relève par des

parcours de formation adaptés et le développement de nouvelles compétences liées à de nouvelles technologies.

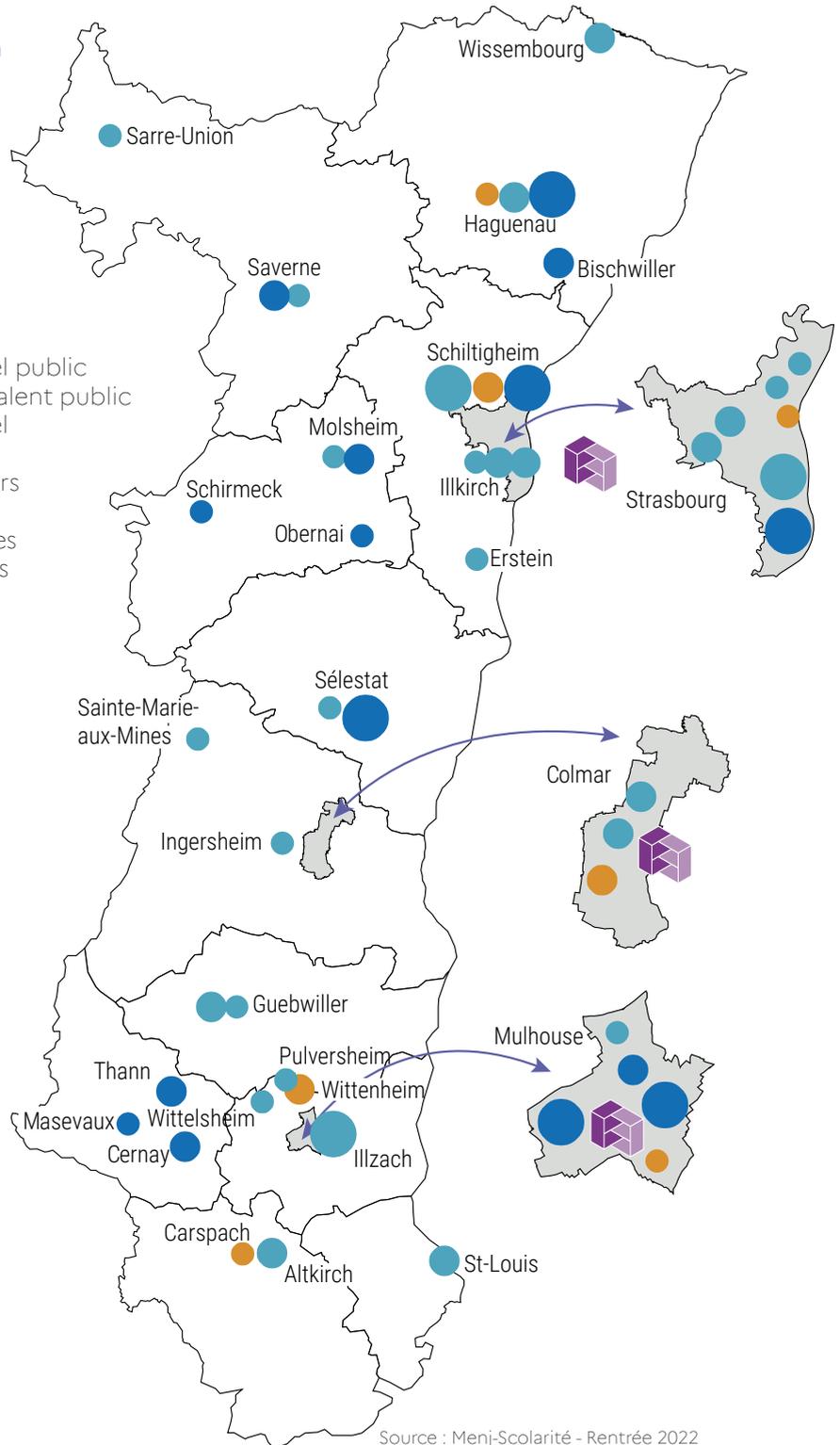
Trois campus sont répartis sur le territoire de l'académie :

- le campus des métiers et des qualifications écoconstruction et efficacité énergétique, piloté par l'IUT Robert Schumann d'Illkirch;
- le campus des métiers et des qualifications agro-alimentaire, piloté par l'IUT de Colmar ;
- le campus des métiers et des qualifications industrie du futur et numérique, piloté par l'UHA de Mulhouse.

L'implantation des établissements offrant une formation professionnelle en 2022-2023

- Lycée professionnel public
- SEP de lycée polyvalent public
- Lycée professionnel privé sous contrat
- Campus des métiers

- moins de 300 élèves
- de 300 à 499 élèves
- 500 élèves et plus
- limite district



Source : Menj-Scarlarité - Rentrée 2022

Les résultats au baccalauréat Session 2022

■ Résultats au baccalauréat par série

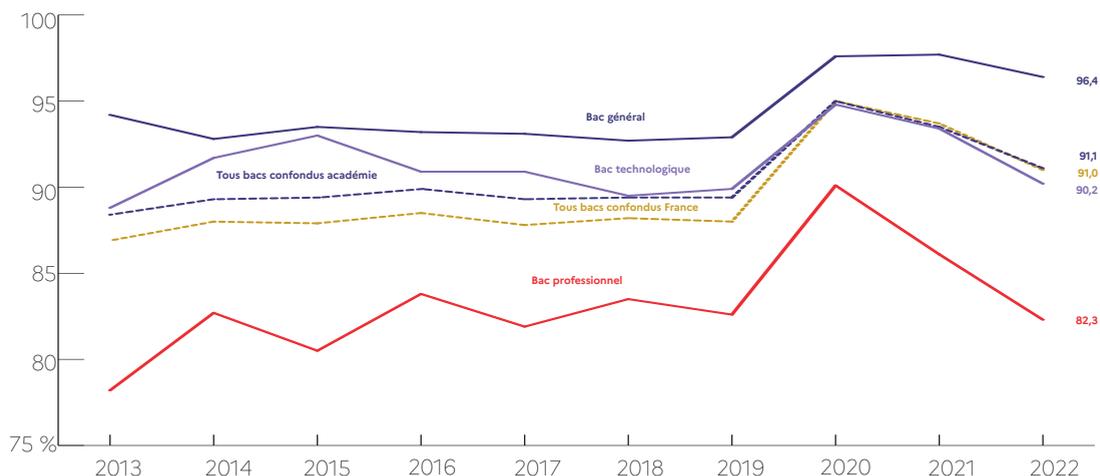
	Académie				France		Positionnement sur 30 académies
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Évol°/ 2021 (pts)	Taux de réussite (%)	Évol°/ 2021 (pts)	
Bac général	9 855	9 498	96,4	-1,3	96,0	-1,5	10
Bac technologique	3 836	3 460	90,2	-3,2	90,4	-3,5	18
STMG	1 825	1 644	90,1	-1,7	89,3	-3,5	11
STAV	95	93	97,9	-2,1	97,3	-1,2	17
ST2S	579	534	92,2	-3	90,8	-3,4	9
STL	290	242	83,4	-6,5	90,4	-3,4	26
STI2D	864	766	88,7	-6,2	90,6	-4,4	21
STD2A	96	95	99	1,1	96,6	-2	12
STHR	87	86	98,9	2,5	96,8	0	9
Bac professionnel	5 485	4 516	82,3	-3,8	82,2	-4,4	17
Production	2 582	2 098	81,3	-4,9	81,3	-4,5	14
Services	2 903	2 418	83,3	-2,7	83,1	-4,2	16
Ensemble	19 176	17 474	91,1	-2,4	91,0	-2,7	15

Le taux de réussite du baccalauréat général est de 96,4 %. Ce taux est supérieur de +3,5 points à celui de la session de 2019 (avant la crise sanitaire).

La réussite dépasse les 90 % pour toutes les séries du baccalauréat technologique sauf dans les séries STL et STI2D et retrouve ainsi son niveau de 2019, avant la crise sanitaire.

Avec une réussite de 82,3 %, le baccalauréat professionnel perd 3,8 points en un an (-4,4 points au niveau national). La baisse est plus significative dans le domaine de la production (-4,9 points), que dans celui des services (-2,7 points).

Évolution du taux de réussite (base 100 en 2013)



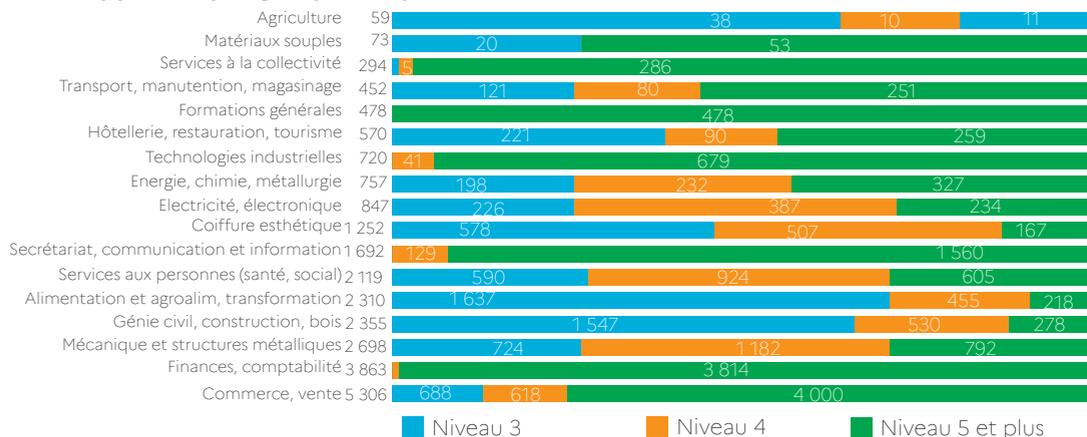
Source : Cyclades / Champ : tous candidats - résultats définitifs
Tous les résultats France s'entendent France métropolitaine et DOM

L'apprentissage

■ 25 845 apprentis en 2022-2023

Répartis dans 195 sites de formation rattachés à 1 CFA académique public, 1 CFA universitaire public, et 76 CFA privés dans l'académie, ainsi qu'à 19 CFA hors académie (Dijon, Nancy-Metz, Reims, ou Versailles).

■ Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2022-2023



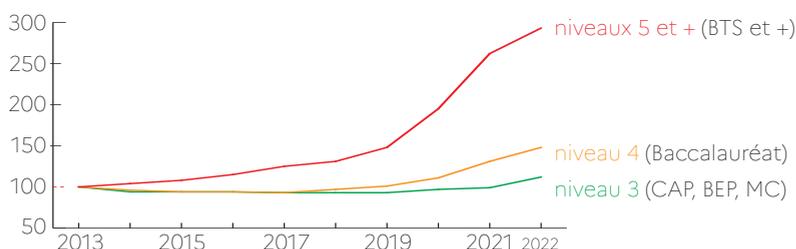
Source : Enquête Sifa au 31 décembre 2022

■ Évolution des effectifs par niveau sur 10 ans

Après les fortes hausses de 2020 (+17,5%) et de 2021 (+21,4%), les effectifs de l'académie de Strasbourg progressent encore de façon importante en 2022 (+12,4%) pour atteindre 25 845 apprentis. La hausse concerne l'ensemble des niveaux des formations avec des évolutions similaires : +13,3% pour le niveau 3, +12,8% pour le niveau 4, +11,8% pour le niveau 5. Les formations post-bac de niveau 5 enregistrent ainsi une croissance moins importante que l'année précédente. En 2022, 74,5% des apprentis suivent une formation de niveau bac et plus, un chiffre similaire à l'année précédente (74,7%).

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
5 et +	4 782	4 951	5 185	5 506	5 961	6 276	7 084	9 319	12 528	14 012
4	3 536	3 382	3 319	3 321	3 300	3 430	3 582	3 935	4 645	5 239
3	5 884	5 549	5 534	5 511	54 79	5 497	5 453	5 680	5 820	6 594
total	14 202	13 882	14 038	14 338	14 740	15 203	16 119	18 934	22 993	25 845

Évolution des effectifs base 100 (2013)



■ Le CFA académique

En septembre 2020, les 15 CFA publics de l'académie de Strasbourg se sont regroupés pour former le CFA académique. Ce sont les Unités de Formation par Apprentissage (UFA). Aujourd'hui, le CFA académique fédère 21 UFA et de nombreux lycées partenaires (mixage de public). Sur chaque territoire, les UFA sont les partenaires privilégiés des entreprises. Elles construisent des parcours de formation répondant aux besoins de formation et de recrutement. Au 31 décembre 2022, 6 384 apprentis sont formés en partenariat avec 4 150 entreprises.

Le CFA académique est une des composantes du Groupement d'intérêt public, formation continue et insertion professionnelle Alsace (Gip Fcip Alsace) qui a pour fonction d'assurer la coordination académique et le développement des coopérations régionales dans les domaines de la formation continue, de l'insertion et de l'apprentissage.

12 types de formation en apprentissage

Le CFA académique propose plus de 200 diplômes, titres et certificats en apprentissage. Que ce soit après la troisième, le bac ou dans le cadre d'une réorientation, les candidats peuvent trouver une formation qui correspond à leur projet professionnel.

En effet, 12 types de diplômes, titres ou certificats sont proposés : CAP, bac pro, BTS, BP, CTM, BTM, BM, mention complémentaire, DEUST, DN MADE, DSG, DSCG.

14 secteurs d'activité

Les formations en apprentissage du CFA académique sont regroupées dans 14 secteurs d'activité :

- Automobile
- BTP
- Coiffure / esthétique
- Commerce / vente
- Hôtellerie / restauration
- Industrie
- Industries graphiques
- Logistique
- Maintenance des matériels
- Métiers du bois
- Métiers de bouche
- Santé / social
- Sécurité
- Services administratifs et de gestion

4 000 entreprises partenaires

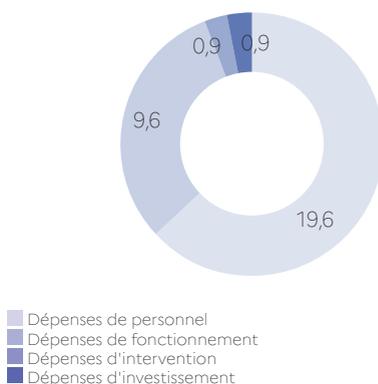
Le CFA académique collabore avec 4 000 entreprises. Il s'agit d'artisans, de TPE, de PME et de grands groupes issus des domaines privé ou public.

Sur chaque territoire, les UFA sont les interlocuteurs privilégiés des entreprises avec lesquelles elles co-construisent des parcours de formation répondant aux besoins avérés.

Un accompagnement de proximité à toutes les étapes

Les équipes du CFA académique accompagnent les apprentis avant, pendant et après leur formation. Tout au long du parcours des apprentis, les UFA mettent en œuvre un ensemble d'actions pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le budget 2023 du CFA académique (en millions d'euros)



Plus d'informations sur www.cfa-academique-alsace.fr

Le post-bac en lycée

■ 7 621 étudiants dans les sections post-bac en 2022-2023

Formations post-bac dispensées dans les lycées de l'académie de Strasbourg :

STS : sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en deux ans **CPGE** : classes préparatoires aux grandes écoles en deux ans (et prépa pro du lycée Cassin en trois ans) **CPES** : cycle pluridisciplinaire d'études supérieures

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion en trois ans **DSAA** : diplôme supérieur d'arts appliqués en quatre ans (BTS+2) **DNMADE** : diplôme national des métiers d'art et du design en trois ans **DECESF** : diplôme d'état de conseiller en économie sociale familiale

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie			Prévision 2023 total
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble	
CPGE	1 881	88	299	0	2 180	88	2 268	2 306
CPES	47	0	0	0	47	0	47	
STS	2 598	582	1 380	106	3 978	688	4 666	4 945
DECESF	103	0	0	13	103	13	116	
DSAA	48	0	0	0	48	0	48	
DNMADE	158	97	22	0	180	97	277	
DCG	104	0	95	0	199	0	199	
Total	4 939	767	1 796	119	6 735	886	7 621	7 446

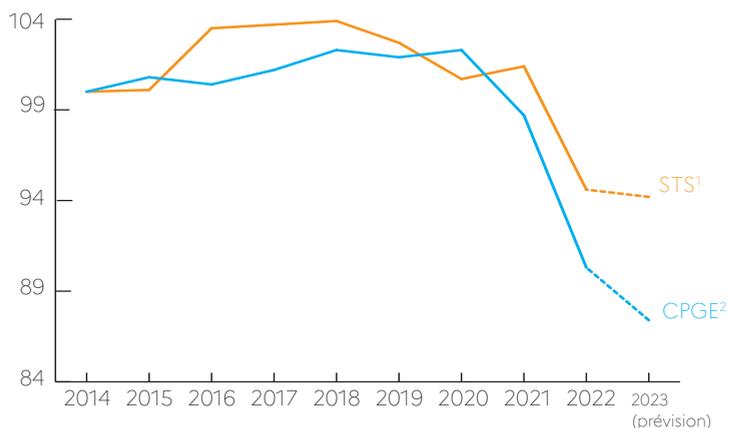
Source : Menj - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Note : les prévisions du DSAA et du DNMADE et du DECESF sont incluses dans les STS

■ Évolution des effectifs en STS et CPGE sur 10 ans

Année	(prévision)									
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
STS ¹	5 656	5 702	5 680	5 724	5 786	5 761	5 785	5 583	5 107	4 945
CPGE ²	2 447	2 450	2 533	2 537	2 543	2 512	2 464	2 482	2 315	2 306

Évolution des effectifs (base 100 en 2014)



¹Y compris DSAA, DNMADE (depuis la rentrée 2018) et DECESF (depuis la rentrée 2020)

²Y compris CPES (depuis la rentrée 2022)

Les sections post-bac en lycée 2022-2023

73 classes préparatoires
aux grandes écoles

1^{re} année : 34

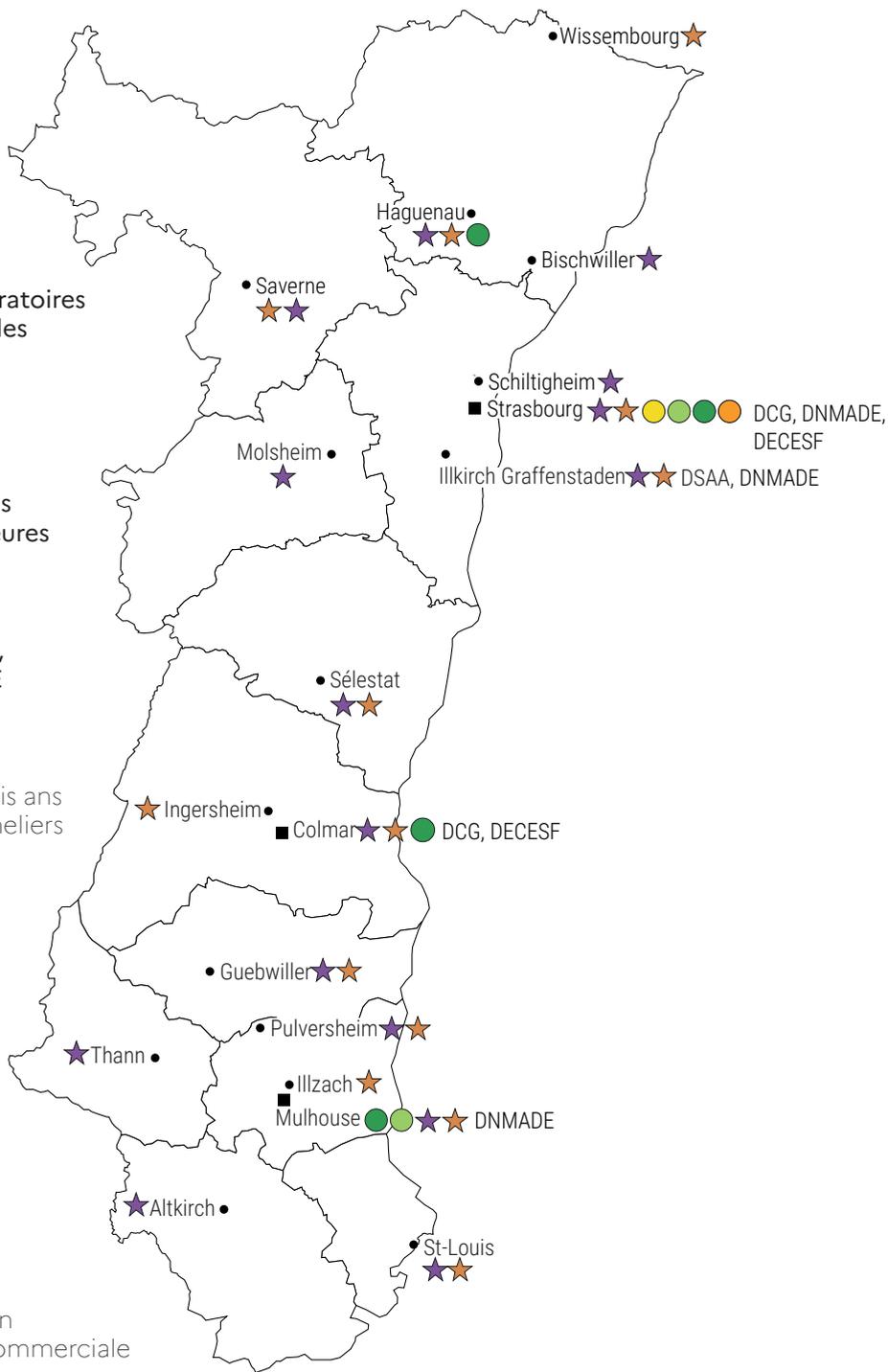
2^e année : 38

3^e année : 1*

2 cycles
pluridisciplinaires
d'études supérieures

267 sections
de techniciens
supérieurs, DCG,
DSAA, DNMADE
et DECESF
(tous niveaux)

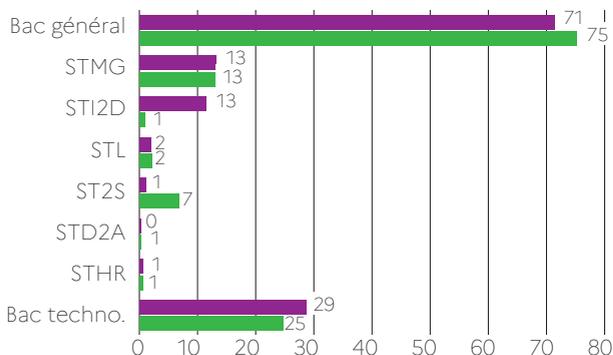
*Dispositif en trois ans
ouvert aux bacheliers
professionnels
(lycée Cassin)



Source : MENJ - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Filles et garçons

■ Choix des filières des filles et des garçons en première générale et technologique (en %)



Source : Menj - Sclarité - Rentrée 2022

■ Garçons ■ Filles

À la rentrée 2022, 75 % des filles poursuivent dans la voie générale après une seconde GT contre 71 % des garçons .

■ Part des filles et des garçons dans l'enseignement professionnel selon le statut et le diplôme préparé (en %)

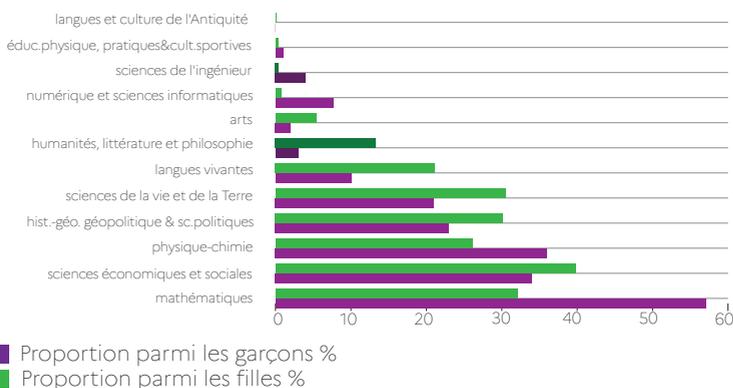


■ Apprenti ■ Scolaire

En 2021, 19 % des garçons préparant un Bac Pro sont en apprentissage alors que cette proportion n'est que de 7 % pour les filles.

Source : Menj - Sclarité - Sifa - Rentrée 2021
Champ : élèves des lycées publics et privés sous contrat et apprentis des CFA publics et privés sous tutelle du Menj

■ Choix d'enseignements de spécialité des filles et des garçons en terminale générale

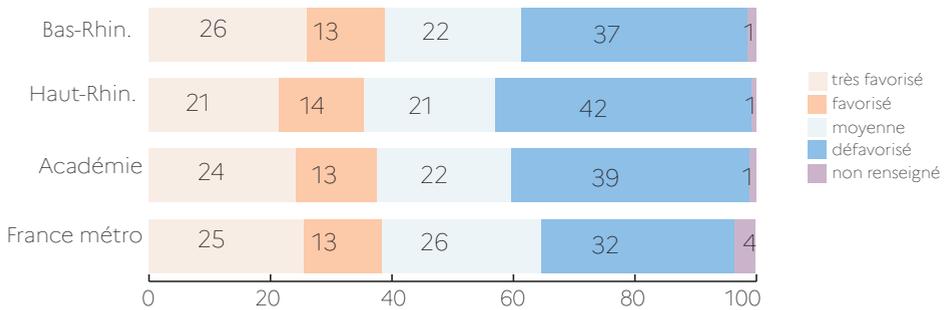


■ Proportion parmi les garçons %
■ Proportion parmi les filles %

Source : MENJ - Constat de rentrée 2022
Champ : élèves de terminale générale de l'académie de Strasbourg à la rentrée 2022, secteurs public et privé sous contrat.

Les inégalités sociales

■ Répartition des élèves selon leur origine sociale en 2022-2023 (en %)

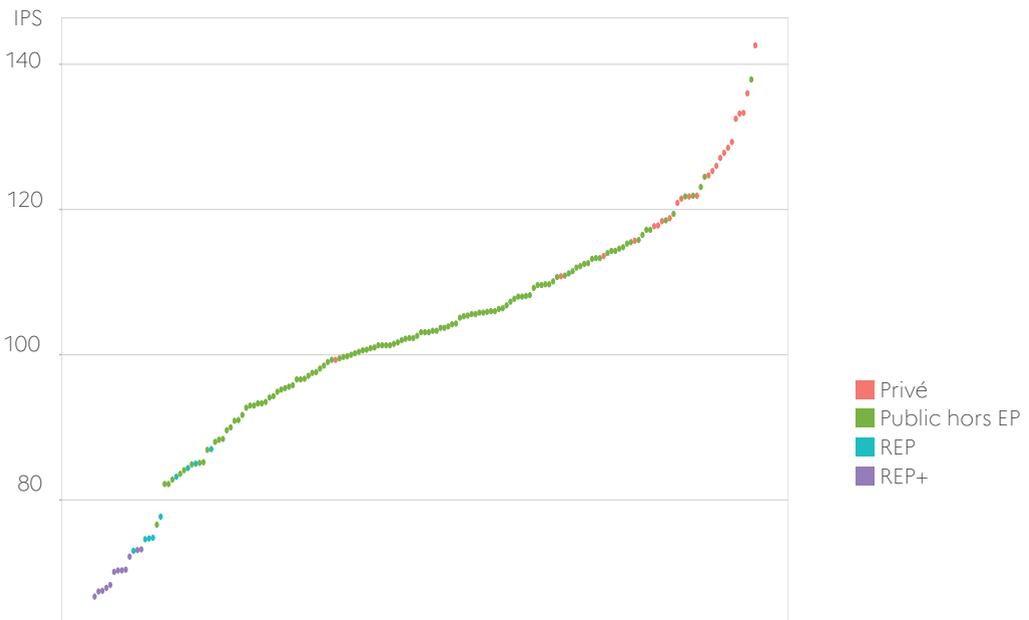


Source : MENJ/Scolarité/champ : ensemble des élèves du second degré (hors post-bac) public et privé sous contrat

À la rentrée 2022, 37,5 % des élèves de l'académie sont issus de milieux favorisés ou très favorisés (38,3 % en France métropolitaine). Les jeunes originaires d'un

milieu défavorisé représentent 39,3 % des élèves, taux supérieur de 7,5 points au taux national.

■ Indice de position sociale selon le secteur du collège



La DEPP a créé un indice à partir de données comportant une description fine du milieu familial et la PCS des deux parents. Leur croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale. Plus l'indice est élevé, plus le contexte familial de l'élève est favorable à sa réussite scolaire. Les IPS moyens varient

fortement selon l'appartenance à un réseau d'éducation prioritaire (REP) ou à un réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+). L'IPS moyen des collèges REP+ ne dépasse pas 73,2 alors que la moyenne académique de l'ensemble des collèges est égale à 102,9.

L'école inclusive

■ Les effectifs

En 2022-2023, 10 444 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 270 élèves de plus que l'année précédente (+2,7%). Dans le 1^{er} degré, les effectifs progressent de 147 élèves (+2,5%) : le Bas-Rhin gagne 44 élèves et le Haut-Rhin 103. Pour le 2^d degré, la progression est de 123 élèves (+2,9%) : +84 élèves dans le Bas-Rhin, +39 élèves dans le Haut-Rhin.

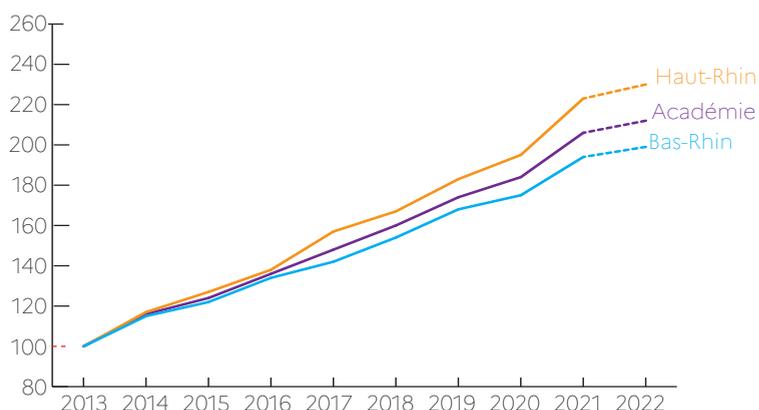
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	Ensemble
Bas-Rhin	3 135	2 484	5 619
Haut-Rhin	2 943	1 882	4 825
Académie	6 078	4 366	10 444

■ Évolution des effectifs

Dans l'académie, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans un établissement public ou privé est en constante augmentation depuis 2013. Sur la période, les effectifs ont plus que doublé : +5 514 élèves dans l'académie soit une augmentation de 112 % (tandis que les effectifs de l'ensemble des élèves du 1^{er} et du 2^d degré ont baissé de -1,2 % sur la période). Cette hausse est plus forte dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin (+130 % contre +99 %).

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bas-Rhin	2 828	3 241	3 452	3 777	4 025	4 361	4 765	4 949	5 491	5 619
Haut-Rhin	2 102	2 458	2 672	2 904	3 290	3 506	3 837	4 101	4 683	4 825
Total	4 930	5 699	6 124	6 681	7 315	7 867	8 602	9 050	10 174	10 444

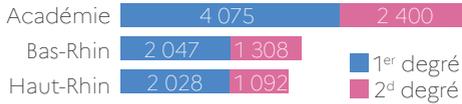
Évolution des effectifs (base 100 en 2013)



■ Deux modes de scolarisation

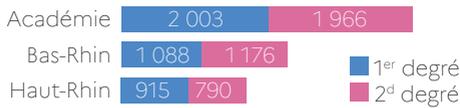
La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne 6 475 élèves à la rentrée 2022, soit 62,0 % des élèves en situation de handicap.



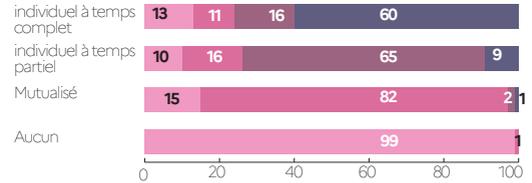
La scolarisation collective

Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). À la rentrée 2022, elle concerne 3 969 élèves (38,0 % des effectifs).



■ Les aides humaines dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap

La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière ou faire l'objet d'un aménagement lorsque les besoins de l'élève l'exigent.



Aide accordée

- Aucune
- Mutualisée
- Individuelle à temps partiel
- Individuelle à temps complet

En 2022, 82 % des 4 028 élèves qui ont besoin d'une aide mutualisée l'obtiennent alors que 2% bénéficient d'une aide individuelle à temps partiel, 1% d'une aide individuelle à temps complet et 15% d'aucune aide.

Source : enquêtes n°3 et 12 / Depp - Degesco, octobre 2022 hors Cned, hors post-bac, secteurs public et privé

■ Les dispositifs d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)

Un EANA est un mineur arrivé en France et parlant une autre langue que le français. Ces jeunes sont scolarisés pour la plupart en Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) ou pour certains dans des dispositifs MLDS pour les plus de 16 ans (MOAF et DAFANA).

L'Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants est un dispositif d'aide à l'apprentissage du français pour les EANA. Ces élèves sont inscrits dans une classe correspondant à leur tranche d'âge et au niveau scolaire acquis dans leur pays d'origine. Ils se retrouvent pour des temps spécifiques (12 à 16H hebdomadaires) d'apprentissage du français oral et écrit au sein de l'UPE2A avec un professeur dédié dont les compétences sont adaptées à ce public. Il existe 10 unités dédiées aux élèves non scolarisés antérieurement (NSA).

En 2022-2023, 2 574 élèves sont accueillis dans les 116 unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants de l'académie de Strasbourg.

	1er degré	Collège	Lycée*	Ensemble
Nombre de dispositifs	43	53	20	116
Nombre d'élèves	1 176	1 095	303	2 574

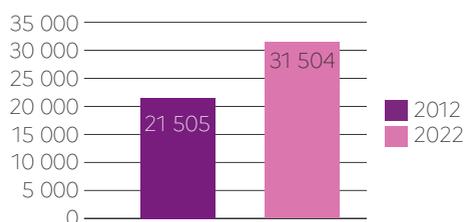
* Y compris EREA

Le plurilinguisme, une ambition académique

■ À l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

À la rentrée 2022, parmi les 171 667 écoliers du 1er degré public et privé, 81,6 % bénéficient d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand et 18,4 % (31 504) d'un enseignement bilingue à parité horaire (12h en allemand, 12h en français).

Des effectifs multipliés par 1,5 en 10 ans dans le cursus bilingue à l'école



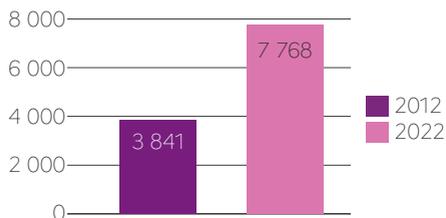
■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Au collège

La poursuite du cursus bilingue

7 768 élèves sont inscrits en 2022 dans la filière bilingue français-allemand (8,8% des élèves).

Des effectifs multipliés par 2,0 en 10 ans dans le cursus bilingue au collège



Le dispositif bi-langues

En 2022, 18 343 élèves, soit 83,1 % des effectifs de 6e (14,6 % au niveau national), poursuivent l'apprentissage d'une langue débutée à l'école et commencent parallèlement l'apprentissage d'une deuxième langue (83,4 % à la rentrée 2021).

Au lycée

La poursuite de l'enseignement bilingue est assurée en section Abibac dans 18 établissements publics et privés de l'académie. 1 450 élèves ont suivi cet enseignement en 2022 (1 220 en 2012), soit 4,1 % des lycéens de la voie générale.

Depuis la rentrée 2014, dans la voie professionnelle, le dispositif Azubi-bacpro permet aux élèves et apprentis français et allemand d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences linguistiques liées à des situations de communication professionnelle, reconnue de l'autre côté de la frontière. Actuellement, 211 élèves sont inscrits dans 8 établissements.

■ Effectifs des 13 langues étudiées dans le second degré

Langue	Collège	Lycée GT	Lycée pro
Anglais	88 708	43 088	13 669
Allemand	78 440	36 352	8 582
Espagnol	7 766	7 424	818
Italien	620	798	55
Chinois	181	489	
Arabe	148	198	34
Portugais	177	105	11
Russe	57	177	15
Turc	94	81	
Hébreu		103	32
Japonais		100	
Polonais	35	23	
Coréen	19	6	
Effectifs	92 279	43 343	16 207

■ Les sections internationales

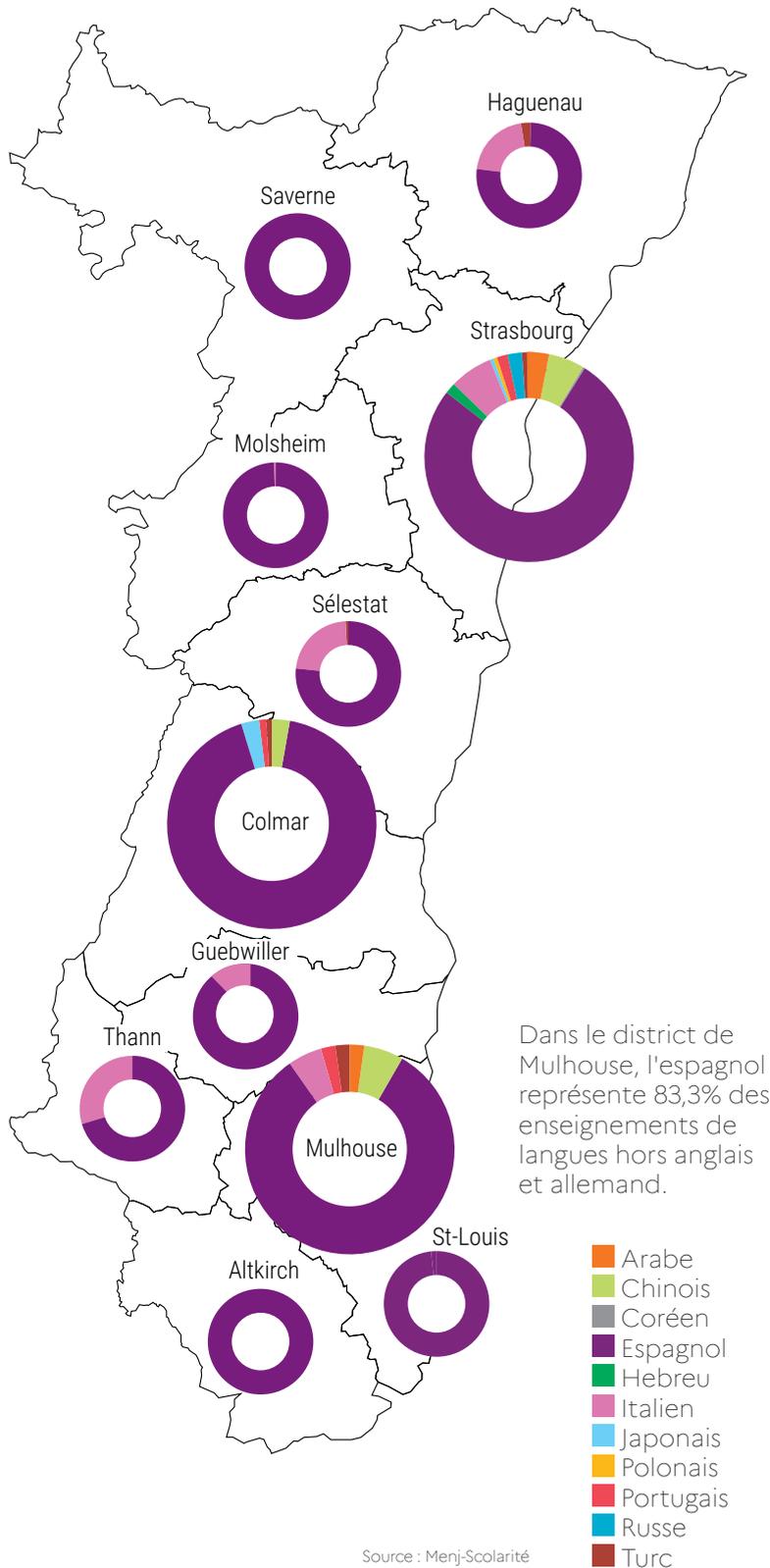
L'académie propose 8 sections internationales (allemande, britannique, coréenne, espagnole, italienne, polonaise, portugaise et russe) qui accueillent 1 309 élèves en 2022.

Poids de chaque langue enseignée en 2022-2023 selon le district (hors allemand et anglais)

7,0%
des élèves de lycées GT étudient une LV3 (3,7% au niveau national)

L'anglais et l'allemand sont enseignés dans l'ensemble des collèges et lycées de l'académie de Strasbourg, l'espagnol dans plus d'un établissement sur deux.

Les 11 autres langues bénéficient d'une offre moins dense sur le territoire de l'académie. Certaines langues ne sont enseignées que dans quelques établissements, principalement au sein des plus grandes agglomérations des départements du Bas-Rhin (Strasbourg) et du Haut-Rhin (Colmar et Mulhouse).



Dans le district de Mulhouse, l'espagnol représente 83,3% des enseignements de langues hors anglais et allemand.

- Arabe
- Chinois
- Coréen
- Espagnol
- Hebreu
- Italien
- Japonais
- Polonais
- Portugais
- Russe
- Turc

Le numérique éducatif et la continuité pédagogique

Le numérique pour l'éducation fait partie des priorités de la politique de l'académie de Strasbourg. Il se décline en nombreux projets sur l'ensemble du territoire de la maternelle à l'enseignement supérieur. S'appuyant à la fois sur une politique nationale et des initiatives régionales, académiques, départementales ou municipales, ces projets sont tous au service des enseignements et de l'innovation pédagogique.

■ Mon bureau numérique : l'environnement numérique de travail (ENT) du Grand Est

La continuité pédagogique pendant la crise sanitaire s'est largement appuyée sur le numérique éducatif, et notamment sur l'ENT. Le nombre de connexions mensuelles est passé de 3 millions en février 2020 à près de 8 millions au moment du premier confinement en mars 2020 et 8,7 millions connexions au moment du 2^{ème} confinement ont été enregistrées. Les usages ont perduré, en particulier dans les modules pédagogiques (voir p.31 graphique 2).

■ Pix

Depuis 2021, les élèves de 3^e, terminale, 2nde année de CAP et de BTS sont certifiés via la plateforme nationale PIX pour la formation, l'évaluation et la certification des compétences numériques.

En 2022-23, 3,4 millions de parcours ont été joués et 1 444 634 certifications validées. Depuis 2023, les 6^e peuvent désormais être sensibilisés au numérique grâce à PIX.

A la rentrée 2023, PIX+Edu permettra aux enseignants de réaliser un parcours d'auto-diagnostic et de se former par la suite, comme les 13 176 enseignants formés lors de la phase pilote cette année.

■ Connexions à moodle

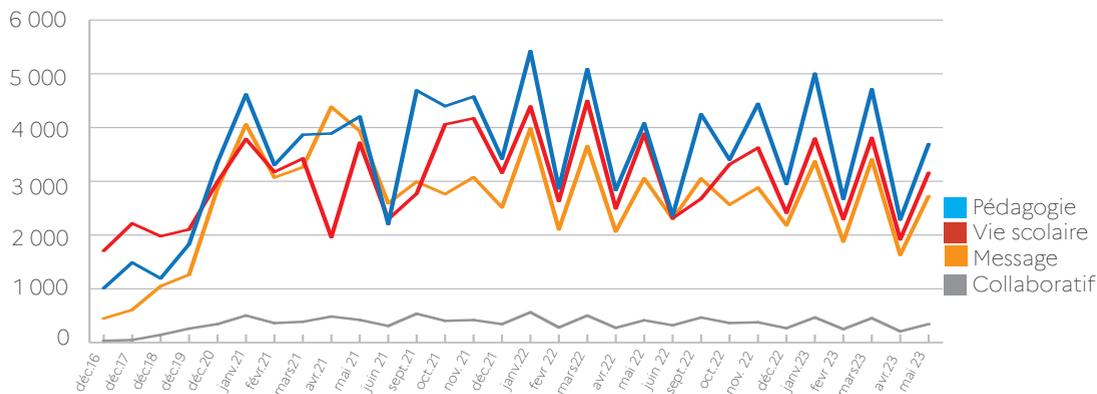
Au sein de l'ENT, les élèves accèdent à des parcours pédagogiques individualisés, créés par les enseignants, grâce au module de gestion pédagogique intégré Moodle. Son utilisation a également fortement augmenté au moment des confinements. Pour les lycées comme pour les collèges, le niveau reste sensiblement plus élevé qu'avant le début de l'épidémie, montrant une prise en main progressive et durable des outils. (voir p.31 graphique 3).

■ Dans les établissements

Le numérique dans les établissements est animé par trois réseaux complémentaires, rassemblant au total 796 personnes :

- les administrateurs ENT, chargés du bon fonctionnement de l'ENT (créations de compte, assistance...);
- les personnes ressources numériques (PRN), chargés de l'organisation et de la maintenance du parc informatique de l'établissement ;
- les référents numériques, qui animent la réflexion sur les usages du numérique.

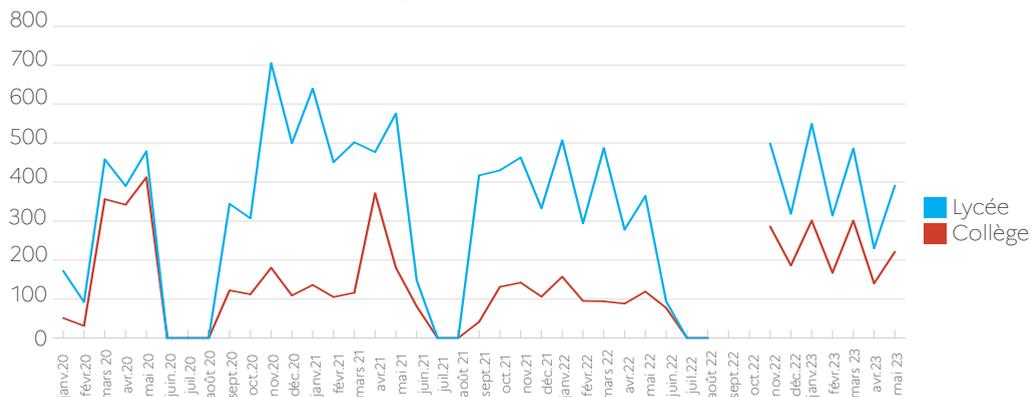
Graphe 1 : évolution des usages par famille de services entre décembre 2016 et mai 2023 (en milliers)



Graphe 2 : nombre de visites à l'ENT entre septembre 2021 et mai 2023 (en milliers) Tout public confondu



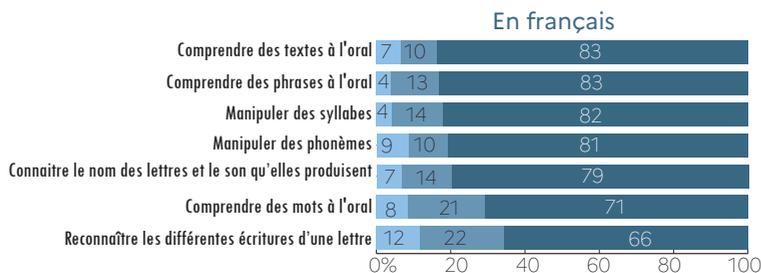
Graphe 3 : nombre de visites de Moodle entre janvier 2020 et mai 2023 (en milliers) - Tout public confondu



Les évaluations dans le 1^{er} degré

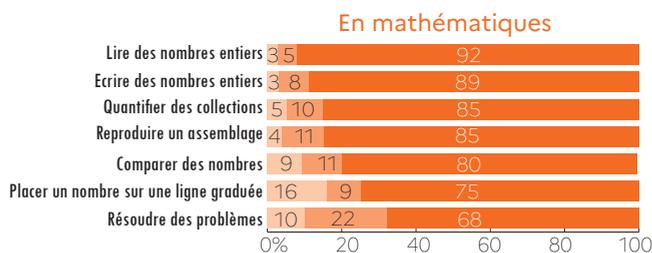
En septembre 2022, tous les élèves des classes de CP et de CE1 des écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier pour évaluer leur niveau en français et en mathématiques.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CP (%)



À la rentrée 2022, en début de CP, 83,7 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la compréhension d'un texte à l'oral.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant



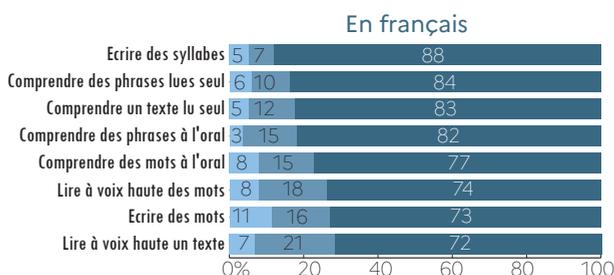
À la rentrée 2022, en début de CP, 92,2 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la lecture des nombres entiers.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CP à la rentrée 2022.

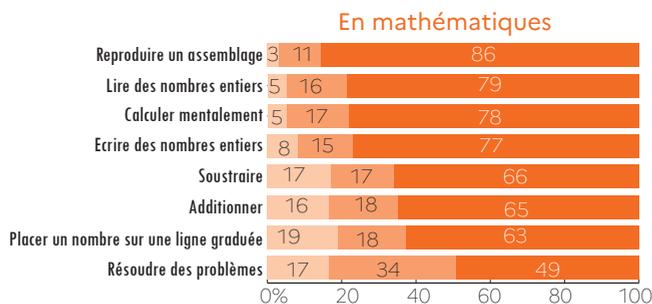
Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours préparatoire (CP) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CE1 (%)



À la rentrée 2022, en début de CE1, 88,0 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante de l'écriture des syllabes simples et complexes.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant



À la rentrée 2022, en début de CE1, 85,7 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante pour reproduire un assemblage.

■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

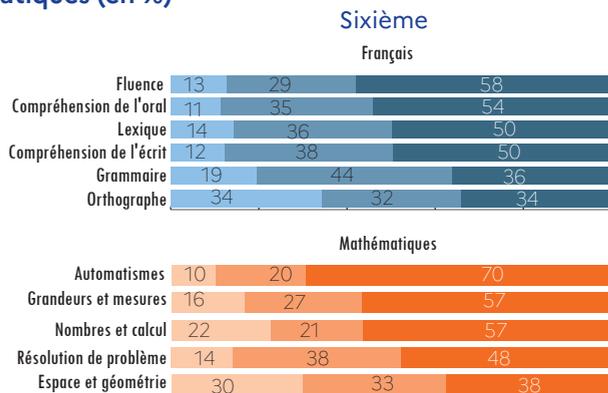
Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CE1 à la rentrée 2022.

Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours élémentaire 1^{re} année (CE1) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

Les évaluations dans le 2^d degré

En septembre 2022, les élèves de sixième et de seconde ont passé une évaluation standardisée sur support numérique pour évaluer leur niveau en français et en mathématiques à l'entrée au collège et au lycée.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise selon le domaine évalué en français et mathématiques (en %)



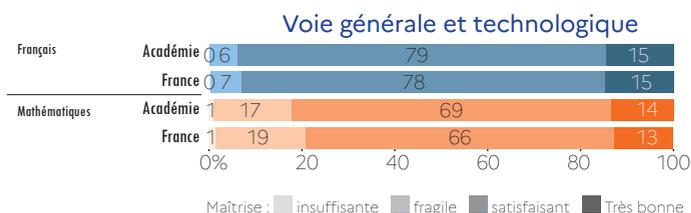
À la rentrée 2022, en français en début de sixième, 58,0 % des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante en lecture (fluence).

À la rentrée 2022, en mathématiques en début de sixième, 69,6 % des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante des automatismes.

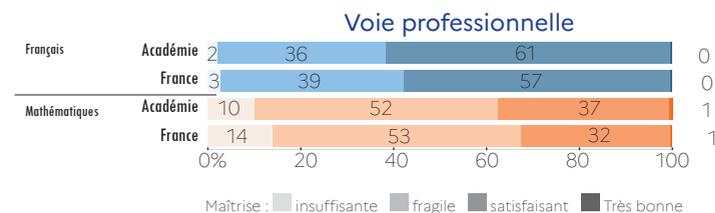
Source : évaluation des élèves en début de sixième de la rentrée 2022.

Champ : établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg, France métropolitaine + Drom + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de 2^{de} (%)



À la rentrée 2022, en début de seconde générale et technologique, 68,6 % des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences évaluées en mathématiques.



À la rentrée 2022, en début de seconde professionnelle, 61,2 % des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences évaluées en français.

Source : tests de positionnement en début de seconde générale et technologique, et professionnelle, de la rentrée 2022.

Champ : établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg, France métropolitaine + Drom + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public + privé sous contrat.

Pour en savoir plus

Les publications de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)



La Depp réalise des notes et brèves sur les effectifs, les résultats du baccalauréat, l'insertion professionnelle et autres thématiques. Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications de la Depp, classées par thématique, sur le site de l'académie de Strasbourg à l'adresse suivante : www.ac-strasbourg.fr/publications-122441

■ Les effectifs

Effectifs d'élèves du 1er degré - rentrée 2022 (novembre 2022)

Effectifs d'élèves du 2d degré - rentrée 2022 (novembre 2022)

Les effectifs d'apprentis dans l'académie de Strasbourg, année scolaire 2020-2021 (juin 2022)

■ Les examens

Résultats au grand oral dans l'académie de Strasbourg en 2022 (mai 2023)

Résultats définitifs du baccalauréat session 2022 (avril 2023)

Résultats provisoires du baccalauréat session 2022 (juillet 2022)

Résultats provisoires du diplôme du brevet session 2022 (juillet 2022)

■ Les évaluations des élèves

Test de positionnement en début de 1re année de CAP de la rentrée 2022 (mars 2023)

Test de positionnement en début de seconde GT de la rentrée 2022 (février 2023)

Test de positionnement en début de seconde PRO de la rentrée 2022 (février 2023)

Évaluations des élèves en début de 6e de la rentrée 2022 (février 2023)

Évaluations des élèves en début de CP en septembre 2022 (décembre 2022)

Évaluations des élèves en début de CE1 en septembre 2022 (décembre 2022)

■ L'insertion professionnelle

Insertion professionnelle des lycéens de la voie professionnelle (février 2021)

Insertion professionnelle des apprentis (février 2021)

■ Les thèmes spécifiques

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur (mars 2023)

Un personnel très majoritairement féminin mais avec des disparités selon les catégories (mars 2023)

Choix des enseignements de spécialité et des options en 1re et en terminale générale (janvier 2023)

Les mobilités résidentielles des élèves du premier degré, en collège et en seconde (septembre 2022)

Les sections sportives scolaires dans l'académie de Strasbourg (septembre 2022)

■ L'enseignement supérieur

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, 2020-2021 (octobre 2021)

Étudiants inscrits en Institut universitaire de technologie (IUT) à la rentrée 2019 (octobre 2021)

■ Méthodologie

Typologie nationale des collèges - version 2022 (mars 2023)

Mesure des écarts filles-garçons aux évaluations des élèves en début de 6e (février 2023)

Un nouvel indice pour mesurer l'éloignement des collèges (juillet 2020)



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9
Tél. 03 88 23 37 23
Le portail de l'Éducation
nationale en Alsace
www.ac-strasbourg.fr